

## Modalités d'inscription

Les demandes d'inscription sont à transmettre par courrier électronique à l'adresse suivante : [corinne.duchene@uvsq.fr](mailto:corinne.duchene@uvsq.fr)

Les personnes intéressées sont invitées à indiquer leur nom, prénom et leur qualité ; les avocats sont priés de mentionner le barreau dont ils relèvent.

Colloque admis au titre de la formation continue des avocats.

**Frais d'inscription : 70€\***

**Etudiants, doctorants et enseignants : gratuit**

**Déjeuner : libre**

*\* Chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université de Versailles Saint-Quentin, et adressé à Mme Duchêne, Faculté de Droit, 3 rue de la Division Leclerc, 78280 Guyancourt.*

## Lieu du colloque

**Tribunal de Grande Instance de Versailles  
Avenue de l'Europe  
78 011 Versailles CEDEX  
RER C : Versailles-Rive gauche**

Pour tout renseignement sur le programme du colloque, vous pouvez contacter : [anne-valerie.lefur@uvsq.fr](mailto:anne-valerie.lefur@uvsq.fr)

d@nte



## Le laboratoire DANTE

**De la faculté de droit  
De l'Université Versailles Saint-Quentin**

**Organise,  
Le vendredi 18 juin  
Un colloque sur**

**« *L'appréhension du risque  
financier par le Droit* »**

**Lieu : Tribunal de Grande Instance de  
Versailles**

**Accès et modalités d'inscription au verso.**

d@nte



## PROGRAMME DU COLLOQUE

### « L'APPREHENSION DU RISQUE FINANCIER PAR LE DROIT »

**9h00. Accueil des participants**

**9h30. Propos introductifs**

Patrick Henry-Bonniot, président du Tribunal de Grande Instance de Versailles  
Thomas Clay, doyen de la faculté de droit de l'Université Versailles Saint-Quentin

**Risques, Finance et Droit.** Muriel Chagny, Professeur de Droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin, co-directrice du laboratoire Dante.

#### *Première partie*

### **La gestion du risque financier par la protection de l'investisseur**

*sous la présidence de M. le professeur Jean Paillusseau*

#### *1er axe - La gestion du risque financier par les outils du droit commun*

**10h15. Les outils contractuels de gestion du risque financier.** Alexis Constantin, Professeur de Droit à l'Université de Rennes I

**10h45. Responsabilité et gestion du risque financier.** Régine Bonhomme, Avocat général à la Cour de cassation en service extraordinaire, professeur de Droit à l'Université de Montpellier I

**11h15. Pause**

#### *2<sup>ème</sup> axe - La gestion du risque financier par l'adaptation du Droit*

**11h30. La protection de l'investisseur par le droit des biens. La notion de bien financier.** Anne-Valérie Le Fur, Professeur de Droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin

**12h00. La protection de l'investisseur par les législations spéciales : quels critères ?** Natacha Sauphanor-Brouillaud, Professeur de Droit à l'Université de Versailles Saint-Quentin et Helene Aubry, Professeur de Droit à l'Université de Paris XIII-Paris Nord

**12h30. Débats**

**13h00 – 14h30. Déjeuner**

#### *Deuxième partie*

### **La gestion du risque financier par la sécurité du système financier**

*sous la présidence de M. le professeur Laurent Aynès*

#### *1er axe - Efficacité et avenir de la régulation financière : regards croisés.*

**14h30. Risques, crise et régulation : que disent les économistes ?** Jean-Paul Betbéze, Professeur Agrégé de Sciences économiques à Paris Panthéon-Assas, Chef économiste de CA SA et Membre du CAE

**15h00. Ambition et efficacité de la régulation économique : points de vue du juriste.** Marie-Anne Frison-Roche, Professeur des Universités, directeur de la Regulatory Law Review (RLR)

**15h30. Efficacité et avenir de la régulation financière : points de vue du juriste.** Thierry Bonneau, Professeur de Droit à l'Université Paris II

**16h00. Débats**

#### *2<sup>ème</sup> axe - Gestion du risque financier et attractivité du droit.*

**16h30. Respect des équilibres, choix de société et gestion du risque financier systémique.** Jean Paillusseau, Professeur émérite à la faculté de Droit de Rennes

**17h00. Propos conclusifs,** Laurent Aynès, Professeur de Droit à l'Université Paris I

**17h30. Cocktail de clôture**